

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) DE L’ENFANT

	Responsable 1 (payeur par défaut)	Responsable 2
Lien de parenté	☐ Père ☐ Mère ☐ Autre	☐ Père ☐ Mère ☐ Autre
NOM		
Prénom		
Adresse		
Date de naissance		
Téléphone portable		
Courriel		
Profession		
Nom de l’employeur		
Tél. professionnel		

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D’URGENCE ET AUTORISEES A RECUPERER L’ENFANT : (autres que les parents)

NOM et Prénom	Lien avec l’enfant	N° Téléphone fixe	N° Téléphone portable	Autorisé à récupérer l’enfant (oui/non)	A contacter en cas d’urgence (oui/non)

Une pièce d’identité peut être demandée à toute personne venant chercher l’enfant.

Pour les enfants du CM1 au CM2 :

J’autorise mon enfant à rentrer seul (à partir du CM1) : ☐ Oui ☐ Non

Le cas échéant, joindre un courrier d’autorisation à votre référent périscolaire.

Toute personne mineure (âgée au minimum de 14 ans révolus) peut déposer ou venir chercher les enfants, munie d’une pièce d’identité, d’une autorisation écrite signée par l’un des responsables légaux et doit remplir un formulaire dédié.

SERVICE JEUNESSE (12-17 ans) – Activités et séjours

☐ Oui ☐ Non

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS - VACANCES (3-12 ans) – Uniquement pour les mondevillais :

☐ Oui ☐ Non

A noter : Une inscription via l’espace famille ou en mairie est obligatoire avant chaque période de vacances.

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE (3-12 ans)

Inscription à partir du/...../.....

Cocher la modalité d’inscription :

Lieu de scolarisation	Lieu d’habitation	Modalité de l’inscription
Ecole Les Tilleuls	☐ Colombelles	☐ Repas unitaire – tarifs de Colombelles Cette commune ne propose pas de tarification au forfait.
	☐ Giberville	☐ Repas unitaire – tarifs de Giberville Cette commune ne propose pas de tarification au forfait.
	☐ Mondeville	☐ Repas unitaire – tarif Mondeville ☐ Forfait – tarif Mondeville
	☐ Autre commune	☐ Repas unitaire – tarif extérieur ☐ Forfait - tarif extérieur
Ecole Paul Langevin	☐ Mondeville	☐ Repas unitaire – tarif Mondeville ☐ Forfait – tarif Mondeville
	☐ Autre commune	☐ Repas unitaire – tarif extérieur ☐ Forfait - tarif extérieur
Ecoles Lucie Aubrac et maternelle centre	☐ Mondeville	☐ Repas unitaire – tarif Mondeville ☐ Forfait – tarif Mondeville
	☐ Autre commune	☐ Repas unitaire – tarif extérieur ☐ Forfait - tarif extérieur

Information : le tarif au forfait est environ 10% moins élevé que le tarif unitaire appliqué sur une année scolaire.

INSCRIPTION AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR (3-12 ans)

☐ Oui ☐ Non

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS Le MERCREDI (3-12 ans) – Uniquement pour les mondevillais :

☐ Oui ☐ Non

Pour les accueils concernant les enfants de 3 à 12 ans, tout au long de l’année, il vous appartient d’effectuer vos réservations sur votre espace citoyen :
Restauration, périscolaire et loisirs du mercredi, avant le vendredi soir, 23h59 pour la semaine suivante.

✂-----

Informations à conserver	
RESERVATION – MODIFICATIONS - ABSENCE	Restauration et périscolaire : rendez-vous sur votre Espace Citoyen (www.mondeville.fr)
SECRETARIAT PERISCOLAIRE ET LOISIRS	02 31 35 52 09
COORDONNATRICE PERISCOLAIRE CENTRE - Stéphanie LAMBERT	06 45 72 35 23
COORDONNATRICE PERISCOLAIRE LANGEVIN – Siegfried RIGAUX-COURBERES	07 86 37 28 09
COORDONNATRICE PERISCOLAIRE PLATEAU – Alexandre PALIN	06 48 25 72 45
DIRECTRICE CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES - Morgane BARBANCHON-MILLET	02 31 35 52 14 – 06 61 85 76 48
COORDONNATEUR SERVICE JEUNESSE - Francois-Xavier MERLE	06 60 18 34 99

Mentions légales RGPD :

Le responsable du traitement des données recueillies via le présent formulaire est Madame le Maire de la ville de Mondeville. Les informations portées sur ce formulaire font l’objet d’un traitement destiné à l’inscription et le suivi des enfants au sein des accueils ainsi que la facturation des parents. Les destinataires des données sont les agents du Service de l’Education, de l’Enfance et de la Jeunesse, les agents du service financier et le trésor public de la ville. Les données ainsi recueillies sont conservées 5 ans. En vertu du règlement général de l’UE sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Madame la Maire de la ville de Mondeville, Rue Chapron, 14120 Mondeville.

MODALITES DE PAIEMENT

Les factures sont automatiquement envoyées par courriel.

Règlement par :

- ☐ **Prélèvement automatique**
(mandat de prélèvement SEPA à compléter et à nous retourner avec le dossier) + RIB
- ☐ **Païement par internet (espace Citoyen)**
- ☐ **Païement au guichet à la mairie**

Date :

Signature suivie de la mention « Lu et Approuvé »

✂-----

Informations à conserver	
RESERVATION – MODIFICATIONS - ABSENCE	Restauration et périscolaire : rendez-vous sur votre Espace Citoyen (www.mondeville.fr)
SECRETARIAT PERISCOLAIRE ET LOISIRS	02 31 35 52 09
COORDONNATRICE PERISCOLAIRE CENTRE – Stéphanie LAMBERT	06 45 72 35 23
COORDONNATRICE PERISCOLAIRE LANGEVIN – Siegfried RIGAUX-COURBERES	07 86 37 28 09
COORDONNATRICE PERISCOLAIRE PLATEAU – Alexandre PALIN	06 48 25 72 45
DIRECTRICE CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES – Morgane BARBANCHON-MILLET	02 31 35 52 14 – 06 61 85 76 48
COORDONNATEUR SERVICE JEUNESSE Francois-Xavier MERLE	06 60 18 34 99



Dossier reçu le :

N° Famille :

Dossier d’inscription
Restauration, Périscolaire, loisirs et jeunesse
Année scolaire 2026-2027

Formulaire à retourner complet avant le 30/06/2026

NOM de l’enfant	
PRENOM de l’enfant	
Date et lieu de naissance	
Ecole fréquentée en 2026-2027	☐ Centre - Maternelle ☐ Les Tilleuls – Maternelle ☐ Paul Langevin – Maternelle ☐ Collège Gisèle Guillemot ☐ Autre : ☐ Lucie Aubrac – Elémentaire ☐ Les Tilleuls – Elémentaire ☐ Paul Langevin – Elémentaire
Niveau scolaire 2026-2027	
N° allocataire CAF ou MSA	

PIECES A FOURNIR	Cadre réservé à l’administration
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois	☐
☐ Attestation d’assurance <u>extrascolaire</u>	☐
☐ Attestation CAF ou MSA – Quotient familial (ou dernier avis d’imposition)	☐
☐ Fiche sanitaire + copie des vaccins	☐
☐ Notification MDPH si votre enfant est en situation de handicap	☐
☐ Projet d’accueil individualisé (P.A.I) si votre enfant est concerné	☐
Familles séparées :	
☐ Jugement de divorce ou de séparation	☐
☐ Calendrier de garde alternée si vous souhaitez une facturation séparée	☐